

<https://enseignants.se-uns.org/Insertion-des-lyceens-professionnels-le-diplome-reste-determinant>



# **Insertion des lycéens professionnels : le diplôme reste déterminant**

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : mardi 18 février 2020

---

**Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés**

---

Dans une note récente, la Direction de l'évaluation a publié des statistiques éclairantes sur l'insertion des bacheliers professionnels.

Que peut-on en retenir ?

Diplôme et conjoncture déterminants dans l'insertion pro

En février 2019, 7 mois après leurs études, 51 % des élèves du CAP au BTS avaient un emploi. En dépit d'une hausse de 0,7 %, le rythme s'essouffle par rapport aux trois dernières années.

Un constat est évident : les diplômés sont plus rapidement employés. Ils sont 54 % quand seulement 40 % des non-diplômés s'insèrent dans la vie active.

De même, plus le niveau de qualification est élevé et plus les chances d'obtenir un emploi rapidement sont élevées. Ainsi constate-t-on une baisse pour les sortants CAP, une stabilité pour le niveau Bac pro et une hausse de l'insertion après un BTS.

Par ailleurs, les non-diplômés sont plus souvent employés en intérim (notamment les garçons) et décrochent moins de contrats de professionnalisation.

Ces statistiques renforcent notre conviction selon laquelle la réussite passera plus que jamais par l'augmentation du niveau de qualification (voir [notre article](#)).

Des emplois qui correspondent à la formation suivie

C'est en effet le cas pour 60 % des jeunes en emploi.

Ce taux tombe à 38 % pour les non diplômés...

Les chiffres sont cependant moins élevés concernant le niveau bac professionnel.

Malgré tout, la formation en alternance sous statut scolaire montre son efficacité quand il y a une véritable continuité.

Un jeune sur cinq est en emploi dans son entreprise de stage. Les chiffres sont encore plus nets pour les diplômés. La formation par alternance, le caractère professionnalisant de la formation et la construction d'un réseau lors des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) sont des éléments déterminants dans la réussite de l'insertion professionnelle.

Ce constat est également valable pour les formations en apprentissage.

Notons toutefois que les garçons sont mieux insérés (sauf en BTS services où l'écart n'est pas significatif).

Les jeunes filles sont deux fois plus employées en temps partiel que les jeunes hommes.

La formation et le type d'emploi occupé restent donc trop souvent "générés". Les jeunes femmes subissent davantage leur rythme professionnel.

Au-delà des indispensables changements de mentalités qui s'inscrivent sur la durée, la hausse du niveau de qualification demeure le principal rempart contre ces injustices.

En effet, les écarts femmes/hommes se resserrent après obtention d'un BTS.

Les apprentis logés à la même enseigne

D'après les statistiques, l'obtention du diplôme est tout aussi déterminante chez les apprentis.

Malgré un rythme plus faible que ces quatre dernières années, le taux d'insertion est en hausse d'un point pour

s'établir à 73 %.

On constate quinze points d'écart entre les diplômés et les non diplômés.

Une particularité se dégage pour les apprentis : le dernier diplôme obtenu n'est pas forcément le plus élevé.

On remarque l'impact et la pertinence du CAP. Plus de 20 % des sortants de CAP déclarent détenir un diplôme plus élevé (en général un baccalauréat professionnel ou technologique).

Le Brevet professionnel ressort comme le diplôme offrant le meilleur taux d'emploi pour les apprentis.

Il s'élève à 84 % pour les sortants diplômés, soit 9 points de plus que le Bac pro.

Il met en exergue l'importance d'acquérir une haute qualification professionnelle pour exercer son activité.

Des secteurs porteurs

Pas de surprise concernant le niveau CAP : le taux d'emploi du secteur "commerce vente" est relativement faible (19%).

Il grimpe à 50% dans les secteurs "transport, manutention, magasinage". Les taux sont comparables en Bac pro pour le secteur "hôtellerie-restauration" ou services (43 %).

Après un BTS, deux secteurs marquent des taux d'insertion très élevés : "génie civil- construction- bois" et "coiffure-esthétique" avec plus de 75 %.

Quatre spécialités seulement regroupent plus de la moitié des sortants de lycées :

- "Commerce-vente" avec près de 20 %
- "Mécanique et structures métalliques" avec près de 12 %
- "Services aux personnes" avec 12 %
- "Finances-comptabilité" avec 11 %

L'avis du SE-Unsa

Il est de bon ton de critiquer un système en panne qui peine à insérer les jeunes sur le marché du travail.

La réalité est beaucoup plus contrastée. C'est ainsi que la majorité des jeunes sortants inactifs sont dans l'attente d'une formation.

Pour améliorer le taux d'emploi, il convient de continuer à travailler sur plusieurs axes :

- **La hausse du niveau de qualification** qui reste le meilleur rempart contre le chômage, l'emploi précaire et les inégalités professionnelles hommes-femmes.

Le SE-Unsa revendique l'implantation de plus de BTS en lycée professionnel pour améliorer la continuité de formation et favoriser les poursuites d'études.

- **La mobilité** : les chiffres confirment que l'obtention du permis de conduire favorise l'accès à l'emploi en particulier pour le niveau V. Les bacheliers professionnels sont souvent peu mobiles. Ce n'est pas une fatalité.

Le SE-Unsa revendique un accompagnement renforcé des jeunes dans le cadre de la construction de la carte des formations.

- **La motivation** : le sentiment d'orientation choisie conduit logiquement à une meilleure insertion.

Le SE-Unsa plaide pour une orientation véritablement choisie, accompagnée, en particulier par les professionnels que sont les PsyEN EDO.